

LU POUR VOUS



13/07/2018

Agression de deux policiers en Seine-et-Marne : les syndicats de police "satisfaits"



La peine prononcée à l'encontre des individus qui avaient agressé un couple de policiers à Othis (Seine-et-Marne), mercredi 4 juillet 2018, "est un signal fort envoyé aux agresseurs de policiers", dit Fabien Vanhemelryck à AEF info. Le secrétaire général délégué d'Alliance police nationale réagit à la décision du tribunal correctionnel de Meaux de condamner les deux frères à six et quatre ans d'emprisonnement, dont quatre ans et demi et trois ans ferme, jeudi 12 juillet 2018. Ils étaient jugés pour "violences en réunion sur personne dépositaire de l'autorité publique".

"Cette condamnation est une très bonne chose car elle va plus loin que les réquisitions du procureur", se félicite Fabien Vanhemelryck, secrétaire général délégué d'Alliance police nationale, joint par AEF info après la condamnation, par le tribunal correctionnel de Meaux (Seine-et-Marne), des deux hommes ayant agressé un couple de policiers mercredi 4 juillet

2018 (lire sur AEF info). Avec cette "peine exemplaire", les agresseurs "y réfléchiront à deux fois avant de s'en prendre à des policiers". "La seule chose qui nous dérange, c'est que la médiatisation de l'affaire a conduit à une peine forte. Or nous voudrions que cela soit le cas à chaque fois !" poursuit Fabien Vanhemelryck. Alliance police nationale, rappelle le secrétaire général délégué, demande l'instauration de "peines planchers" et "la fin des aménagements de peine" pour les individus qui s'attaquent aux forces de l'ordre.

Contacté par AEF info, **Daniel Chomette, secrétaire général délégué d'UNITÉ SGP POLICE-FO, se déclare également "satisfait du niveau de sanction". "C'est seulement en envoyant un signal fort qu'on arrivera à respecter les services de l'État", commente le responsable, qui déplore que ce type d'agressions soit "trop souvent banalisé par les magistrats". Il estime que "seule la prison ferme peut répondre à des agressions mises en valeur par leurs auteurs sur les réseaux sociaux". "Une décision de justice a minima aurait encouragé ce genre de violences", précise Daniel Chomette. L'organisation syndicale rappelle en outre que "le drame de Magnanville est resté dans l'esprit de tous policiers"** (lire sur AEF info).

"UNE RÉPONSE JUSTE À UNE AGRESSION INJUSTE"

L'Unsa police salue, dans un communiqué publié jeudi 12 juillet 2018, une "réponse juste à une agression injuste". Et de poursuivre : "L'Unsa police prend positivement acte de la décision du tribunal, la justice se devant être le prolongement efficace de l'action de police permettant ainsi de mettre hors d'état de nuire ceux qui portent atteinte à la sécurité de l'ensemble des Français." Le troisième syndicat de gardiens de la paix note que les peines sont "assorties de l'interdiction de contacter les victimes et de l'obligation de les indemniser".

Patrice Ribeiro, secrétaire général de Synergie officiers, juge la condamnation "satisfaisante" même si "elle aurait pu être plus lourde". Et de regretter que les agressions à l'encontre de policiers ne soient pas toutes aussi "sévèrement punies". "Certains magistrats banalisent la violence contre les policiers." Patrice Ribeiro espère que, dans l'affaire des policiers agressés à Othis, les peines ne seront pas "adoucées" par un juge d'application des peines.

La condamnation des auteurs d'agression envers les forces de l'ordre à des peines de prison ferme "devrait être systématique", écrit pour sa part le Syndicat des cadres de la sécurité intérieure sur son compte Twitter, mercredi 11 juillet 2018.

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

On ne lâche rien !

www.unitesgppolice.com

FSMI
FORCE OUVRIÈRE
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur